Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-213503527-20251215-2025_12_140-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze décembre, à dix-neuf heures,
Le Conseil municipal de Vern-sur-Seiche, légalement convoqué le neuf décembre deux mil vingt-cinq, conformément aux articles L. 2121-7, L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales, s'est réuni en session ordinaire salle du Conseil municipal, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Stéphane LABBÉ, Maire.

Membres en exercice : 29
Quorum : 15
Présents : 24
Absents excusés : 5
Procurations de vote : 5
Votants : 29

Présents :
Stéphane LABBÉ – Monique LENORMAND – Stéphane CHABOT – Sylvie AUDOUARD – Loïc FÉVRIER – André LAITU – Sylvie RIALLAND – Yves BOCCOU – Françoise HUCHE – Jocelyne RENOU – Jean-Bruno BARGUIL – Valérie GUIGOT – Jean-Marc BERTRAND – Thierry MARTINEAU – Sébastien GIRARD – Suzanne PARQUIER – Christine BARDOU – Nolwenn DAVID – Jacques DAVIAU – Christian DIVAY – Dominique ROCHER – Stéphane SIMON – Sonia ARENA – Jean-Paul GOSMAT

Absents excusés :
Daniel FARAÜS – Yannick MEIGNEN – Bérénice CHALLE – Sandrine DESTOUET – Maxime LEGUAY

Procurations de vote :

Daniel FARAÜS	Mandataire Stéphane CHABOT
Yannick MEIGNEN	Mandataire Sylvie AUDOUARD
Bérénice CHALLE	Mandataire Monique LENORMAND
Sandrine DESTOUET	Mandataire Dominique ROCHER
Maxime LEGUAY	Mandataire Stéphane LABBÉ

Secrétaire de séance : Jocelyne RENOU

Publication en ligne le : 18/12/2025

N° 2025-12-140 SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA PISCINE DE LA CONTERIE – PARTICIPATION COMMUNALE 2025 SUPPLEMENTAIRE

Finances locales / Contributions budgétaires

Rapporteur : Loïc FÉVRIER

La commune de Vern-sur-Seiche est adhérente au Syndicat Intercommunal de la piscine de la Conterie.

Le Comité syndical a fixé, lors de sa réunion du 30 avril 2025, le montant global des contributions communales 2025 à 1 585 000 €.

Les participations des communes découlent de l'application des clés de répartition et, pour ce qui concerne la commune de Vern-sur-Seiche, la participation demandée s'élevait à 162 938 €.

Cette participation de la ville de Vern-sur-seiche a été approuvée par la délibération n° 2025-05-073 lors du Conseil municipal du 19 mai 2025.

Après études, une participation supplémentaire des communes membres du syndicat est nécessaire d'ici la fin de l'année 2025 pour un montant arrondi à 360 000 €. Ce montant est calculé sur la base des éléments suivants :

- 106 000 € de charges supplémentaires ;
- 255 000 € de recettes en moins par rapport au prévisionnel.

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-213503527-20251215-2025_12_140-DE

Au vu de ce résultat négatif prévu, le Comité syndical de la piscine de la Conterie a validé, lors de sa séance du 12 novembre 2025, une participation complémentaire des communes de 360 000 € afin de ne pas reporter les déficits cumulés depuis la période du Covid sur le prochain mandat.

La contribution de l'ensemble des communes du syndicat pour l'année 2025 sera donc de 1 945 000 € et, pour ce qui concerne la commune de Vern-sur-Seiche, de 199 946 €.

La participation annuelle prévue initialement, à savoir 162 938 €, ayant été versée, une participation supplémentaire de 37 008 € est demandée à la commune de Vern-sur-Seiche.

Ceci exposé ;
Vu la délibération du Comité syndical de la piscine de la Conterie du 30 avril 2025 portant sur la participation 2025 des communes ;
Vu la délibération n° 2025-05-073 du Conseil municipal du 19 mai 2025 fixant la participation de la commune de Vern-sur-Seiche pour l'année 2025 ;
Vu la délibération n° 26/2025 du Comité syndical de la piscine de la Conterie du 12 novembre 2025 approuvant une participation complémentaire des communes à hauteur de 360 000 € pour l'année 2025 ;
Considérant le versement déjà effectué par la commune de Vern-sur-Seiche pour un montant de 162 938 € ;
Considérant l'avis favorable de la commission Administration Générale, Finances et Ressources Humaines du 4 décembre 2025 ;

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé et délibéré, à la majorité des votants par vote à main levée :
- 3 contre : Yves BOCCOU – Valérie GUIGOT – Thierry MARTINEAU
- 26 voix pour

- **APPROUVE** la participation supplémentaire de la commune de Vern-sur-Seiche au Syndicat Intercommunal de la piscine de la Conterie d'un montant de 37 008 €, au titre de l'année 2025 ;

- **PRÉCISE** que cette participation est imputée sur l'article budgétaire 6558 du budget 2025.

Le Maire,
Stéphane LABBÉ

MAIRIE DE VERN-SUR-SEICHE (Ille-et-Vilaine)

La secrétaire de séance,
Jocelyne RENOU

NOTA – La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de RENNES qui devra, sous peine de forclusion, être enregistré au Greffe de cette juridiction, 3 Contour de la Motte – CS 44416 – 35044 RENNES Cedex ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr, dans le délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité rendant la présente décision opposable. Vous avez également la possibilité de former un recours gracieux ou un recours hiérarchique. Ce recours gracieux ou hiérarchique maintient le délai de recours contentieux s'il est lui-même formé dans le délai de deux mois courant à compter de la notification de la décision concernée.